

Service des affaires juridiques, institutionnelles et de protection des droits

DAJP/n°2024-55

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

Élection partielle des représentants des personnels à la Commission de la formation de la vie universitaire et à la Commission de la recherche Scrutin du 4 avril 2024

Décision de nomination des présidents et assesseurs des bureaux de vote

Le Président de l'Université

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D. 719-28, Vu les statuts de l'université de Tours, Vu les avis du comité électoral consultatif du 27 février 2024 ; Vu la décision DAJP/n°2024-42 du 29 février 2024 du Président de l'université de Tours portant convocation des électeurs ;

DÉCIDE

Article 1:

Sont nommés présidents et assesseurs des bureaux de vote les agents désignés ciaprès :

BUREAU DE VOTE	PRÉSIDENT	ASSESSEURS	LIEUX
Bureau n°1 Tanneurs	Benoît Wolf	Aurélie Batailleau Alain Bideau Hubert Martin Thomas Sigaud	Bureau 240 salle de réunion de l'UFR Arts et Sciences Humaines
Bureau n°2 Deux-Lions	Fabrice Normand	Patrick Martineau Mathilde Lambert	Bureau 104 1er étage à l'EPU site Portalis (Dassault 1)
Bureau n°3 Grandmont	Fadila Trouvé	Joelle Patural Christel Wagner	Bureau H1050, bâtiment H de l'UFR Sciences & Technique
Bureau n°4 Pont Volant	Caroline Gonzalez	Christine Fontaine Stéphanie Morais	Bureau A0050 RdC du bâtiment A de l'IUT de Tours
Bureau n°5 IUT Blois	Ludovic Fontaine	Maryline Tremine Béatrice Barniet Isabelle Cheneau	Bureau JJ311 - site Jaurès Bureau A07 - site Chocolaterie



Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université et sera publiée sur le site internet de l'université.

<u>Article 3</u>: Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 22/03/2024

Arnaud Giacometti

A. Giacome Hi

Président de l'Université

Décision classée au registre des actes administratifs de l'université de Tours, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine Décision publiée sur le site internet de l'université

le: 22/03/2024

Transmise au Recteur le : 22/03/2024